

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE – SESSION 2008
SÉRIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
ÉPREUVE DE SPÉCIALITÉ : COMPTABILITÉ ET FINANCE DE L'ENTREPRISE

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 7

Documents autorisés

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire (circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n°42).

Document remis au candidat

Le sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet se présente sous la forme de 4 dossiers indépendants

Page de garde.....		p. 1
Présentation du sujet.....		p. 2
DOSSIER 1 – Gestion des clients et opérations diverses	(30 points)	p. 2
DOSSIER 2 – Embauche et travaux de fin d'exercice	(45 points)	p. 3
DOSSIER 3 – Gestion commerciale	(25 points)	p. 4
DOSSIER 4 – Répartition du bénéfice et analyse du bilan	(40 points)	p. 5

Le sujet comporte les annexes suivantes :

DOSSIER 1 :

Annexe 1 - Consultation du compte EQUITABIO sous logiciel comptable.....	p. 6
Annexe 2 - Opérations courantes	p. 6
Annexe 3 - Edition du brouillard relatif à l'opération du 3 décembre 2007	p. 6
Annexe A - Facture	(à rendre) p. 12

DOSSIER 2 :

Annexe 4 - Organisation d'une partie du réseau de l'entreprise	p. 7
Annexe 5 - Informations sur les coûts salariaux	p. 8
Annexe 6 - Informations relatives aux travaux d'inventaire	p. 8
Annexe B - Droits d'accès	(à rendre) p. 12
Annexe C - Incidences sur les documents de synthèse et la trésorerie	(à rendre) p. 13

DOSSIER 3 :

Annexe 7 - Bon de commande envoyé par un nouveau client	p. 9
Annexe 8 - Extraits de la base de données	p. 9
Annexe 9 - Résultat de la requête.....	p. 10
Annexe 10 - Courriel envoyé aux clients d'Orléans et extrait du site de la CNIL	p. 10

DOSSIER 4 :

Annexe 11 - Bilan de l'entreprise BIOETHIK au 31 décembre 2007.....	p. 11
Annexe D - Répartition du bénéfice	(à rendre) p. 13
Annexe E - Bilan fonctionnel au 31 décembre 2007	(à rendre) p. 13

Récapitulation des annexes à rendre avec la copie : annexes A à E

(Les deux exemplaires fournis pour chacune de ces annexes à rendre, en un exemplaire, étant suffisants pour permettre la préparation et la présentation des réponses, il ne sera pas distribué d'exemplaires supplémentaires)

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner **explicitement** dans votre copie.

SUJET

Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.

Toute information calculée devra être justifiée.

Les écritures comptables devront comporter les numéros des comptes, les noms des comptes et un libellé.

La SARL BIOETHIK travaille depuis 2001 en partenariat avec des artisans d'Inde, du Népal et du Mali. Ces derniers produisent des vêtements en fibres naturelles (coton bio, laine tissée ou tricotée) et des objets divers d'artisanat local (statuettes, bijoux...) que la SARL BIOETHIK commercialise.

Les échanges et la production sont organisés selon les principes du commerce équitable.

Attachée à des principes d'équité d'un bout à l'autre de la filière, elle diffuse sa collection :

- dans des magasins de proximité et des commerces à taille humaine, orientés vers le commerce équitable,
- sur les salons de promotion du commerce équitable et du développement durable,
- sur son site Internet BIOETHIK.com,
- auprès des particuliers, d'associations œuvrant pour le développement du commerce équitable ou, récemment, par l'intermédiaire de comités d'entreprise.

Elle se compose de 3 dirigeants, d'une assistante de direction, d'un responsable informatique, d'une équipe de modélistes, d'un service commercial et d'un service comptable.

La SARL BIOETHIK dispose actuellement d'un progiciel comptable, d'un progiciel de paie, d'un tableur et d'un logiciel SGBDR. La TVA est au taux de 19,60 %.

Vous êtes sollicité(e) pour participer à certains travaux.

DOSSIER 1 – GESTION DES CLIENTS ET OPÉRATIONS DIVERSES

PREMIÈRE PARTIE - Gestion comptable des clients

Suite à une livraison effectuée au magasin EQUITABIO, la facture correspondante doit lui être envoyée. Vous êtes chargé(e) du traitement de celle-ci et vous disposez pour cela de l'**annexe 1**.

TRAVAIL À FAIRE

1. **Après consultation du compte du client EQUITABIO, compléter la facture de doit n° 8561 sur l'annexe A (à rendre avec la copie).**
2. **Cette facture peut comporter un escompte. Rappeler la nature de cette réduction et les cas dans lesquels elle peut être accordée.**
3. **Expliquer quel est l'intérêt, pour une entreprise, d'accorder une telle réduction.**
4. **Quelle est la nature du compte 411034 ? Quel est l'intérêt pour l'entreprise d'utiliser ce type de compte pour ses clients ?**
5. **Enregistrer cette facture dans le journal unique de l'entreprise.**

DEUXIÈME PARTIE - Opérations diverses

Vous prenez connaissance des opérations figurant en **annexe 2**.

Par ailleurs, le 3 décembre, la SARL BIOETHIK a fait l'acquisition de valeurs mobilières de placement d'une société spécialisée dans le commerce équitable. Cette acquisition a été réalisée par l'intermédiaire de sa banque. Douze actions d'une valeur unitaire de 75 € ont ainsi été acquises.

L'avis de débit fait apparaître des services bancaires de 12 € HT (TVA à 19,60 %).

Vous disposez en **annexe 3** de l'écriture correspondante réalisée avec un progiciel comptable.

TRAVAIL À FAIRE

1. Procéder aux enregistrements rendus nécessaires par les opérations de l'annexe 2.
2. Après avoir pris connaissance de l'opération du 3 décembre décrite ci-dessus et étudié le brouillard figurant en annexe 3, vous constatez qu'une erreur a été commise lors de la saisie des comptes :
 - préciser l'erreur commise ;
 - peut-on modifier cette écriture ? Justifier.
3. Quel est l'objectif d'une société lorsqu'elle achète des valeurs mobilières de placement ?

DOSSIER 2 – EMBAUCHE ET TRAVAUX DE FIN D'EXERCICE

PREMIÈRE PARTIE – Embauche d'un nouveau salarié

Les dirigeants de l'entreprise ont décidé d'embaucher un nouveau salarié M. VERDRAP, assistant de gestion, dans le service comptable. Ils vous demandent de l'intégrer au réseau informatique qui a été mis en place et de prendre en charge la paie au sein de ce service.

Vous disposez des **annexes 4 et 5**.

TRAVAIL À FAIRE

1. Préciser l'intérêt pour une entreprise de travailler en réseau.
2. Indiquer ce que représentent les adresses IP figurant sur l'annexe 4.
3. Suite à l'embauche de M. VERDRAP au sein du service, préciser le nom de la personne à contacter pour qu'il obtienne un accès au réseau. Justifier.
4. Quelles sont les informations nécessaires pour que M. VERDRAP puisse se connecter au réseau ?
5. Préciser les droits d'accès de M.VERDRAP en remplissant l'annexe B (à rendre avec votre copie).
6. Calculer pour l'entreprise le coût de ce salarié supplémentaire à l'aide de l'annexe 5.
7. Calculer le montant du salaire net versé à ce salarié.
8. Comptabiliser les opérations relatives aux salaires du service comptable au 30 novembre à l'aide de l'extrait du livre de paie et des charges patronales figurant en annexe 5.

DEUXIÈME PARTIE - Travaux de fin d'exercice

L'entreprise BIOETHIK est sur le point de terminer son exercice comptable 2007. Cependant deux dossiers doivent encore être traités :

- les clients douteux,
- le litige de la société avec le salarié M. DUBOIS.

Vous disposez des informations fournies en **annexe 6**.

TRAVAIL À FAIRE

1. **Expliquer pourquoi l'entreprise doit enregistrer des dépréciations sur créances et indiquer le principe comptable mis en œuvre.**
2. **A l'aide de l'annexe 6, présenter, dans un tableau, les calculs relatifs à la régularisation des créances.**
Enregistrer toutes les écritures nécessaires au 31 décembre 2007.
3. **A partir des informations concernant le salarié DUBOIS en litige avec la société figurant en annexe 6, procéder à l'enregistrement nécessaire.**
4. **Indiquer les incidences des opérations décrites dans l'annexe C sur le bilan, le compte de résultat et la trésorerie de l'entreprise en complétant l'annexe C (à rendre avec la copie).**

DOSSIER 3 – GESTION COMMERCIALE

PREMIÈRE PARTIE - Gestion commerciale des clients

La SARL BIOETHIK participe à divers salons. C'est l'occasion pour elle de se faire connaître et de diffuser ses produits auprès de particuliers ou de nouveaux revendeurs.

Suite à sa participation à un salon à Rouen en octobre 2007, elle a reçu une commande d'un nouveau client qui figure en **annexe 7**. Ce dernier doit être créé dans la base de données de l'entreprise.

Vous disposez des **annexes 7, 8 et 9**.

TRAVAIL À FAIRE

1. **Définir la notion de clé primaire. Citer celle de la table Client (annexe 8).**
2. **Pourquoi n'est-il pas possible d'affecter le code 4110256 à ce nouveau client ? Justifier votre réponse.**
3. **Expliquer la présence de l'attribut « numcom » dans la table CLIENT.**
4. **Peut-on affecter à ce nouveau client le numéro de commercial « 04 » correspondant à notre nouveau commercial Thomas Levert ? Justifier votre réponse.**
5. **Le code 4110345 a été affecté à ce nouveau client. M. Jacques THIBAM, commercial, assurera son suivi. A l'aide des informations de l'annexe 7, rédiger la requête SQL nécessaire pour créer ce nouveau client dans la base de données de l'entreprise.**
6. **Rédiger la requête SQL nécessaire pour obtenir la liste figurant en annexe 9 et concernant les clients du seul commercial Jacques THIBAM.**

DEUXIÈME PARTIE - Communication commerciale

Lorsque la SARL BIOETHIK participe à un salon, elle informe préalablement ses clients de la catégorie « Particuliers » et appartenant à la même zone géographique par voie de courriel. Vous disposez en **annexe 10** du courriel envoyé avant le salon organisé à Orléans.

TRAVAIL À FAIRE

1. Quels sont les objectifs visés par une telle communication et quelle est la cible visée ?
2. Expliquer pourquoi la mention « si vous ne souhaitez plus recevoir d'e-mails de notre part, cliquer ici » figure au bas du courriel.
3. Expliquer pourquoi les expressions « contact@bioethik.com », « en savoir plus » et « cliquer ici » sont soulignées dans le courriel.
4. En vous aidant des annexes 8 et 10, rédiger la requête SQL qui a été nécessaire avant d'envoyer ce courriel aux clients (catégorie « particuliers ») d'Orléans.

DOSSIER 4 – RÉPARTITION DU BÉNÉFICE ET ANALYSE DU BILAN

PREMIÈRE PARTIE - Répartition des bénéfices

La SARL BIOETHIK vous confie les travaux relatifs à l'affectation du résultat 2007. Vous disposez en **annexe 11** des informations nécessaires aux calculs de la répartition du résultat 2007. L'automatisation de ce calcul a été préparée sur tableur.

TRAVAIL À FAIRE

1. Expliquez pourquoi le report à nouveau est « débiteur ».
2. Expliquer pourquoi un arbitrage est nécessaire lors du choix du montant des dividendes et celui des réserves facultatives.
3. Sachant que des dividendes seront de 3000 € et que la réserve facultative sera de 1000 €, complétez l'annexe D (à rendre avec la copie) relative à la répartition du résultat de 2007.
4. Quelles sont les formules de calcul à implanter dans les cellules B4, B10 et B11 de l'annexe D ?

DEUXIÈME PARTIE - Analyse du bilan

Le commerce équitable est un secteur encore un peu fragile. Les gérants de la société BIOETHIK s'inquiètent de la situation financière de leur entreprise.

C'est pourquoi, ils souhaitent une analyse détaillée du bilan à partir des informations dont vous disposez en **annexe 11**.

TRAVAIL À FAIRE

1. A partir du bilan fourni en annexe 11, établir le bilan fonctionnel en complétant l'annexe E (à rendre avec votre copie).
2. Calculer le fonds de roulement net global, le besoin en fonds de roulement ainsi que la trésorerie nette.
3. Quelle relation peut-on établir entre les différents indicateurs calculés précédemment ? Justifier.
4. Rédiger un commentaire sur l'équilibre financier de l'entreprise et proposer des solutions si nécessaire.

ANNEXE 1 - Consultation du compte client EQUITABIO sous progiciel comptable

Comptes: consultation

Désignation
 Compte: 4110034 Intitulé: CLIENT EQUITABIO

Options Tiers Contact Divers Niveau relance Graphiques Cumuls Soldes validés

Nom: EQUITABIO Téléphone: 03 87 34 56 78
 Adresse: 15 rue Pierre de Coubertin Télécopie: 03 87 34 56 80
 Ville: METZ Télex:
 CP: 57000 Pays: Portable:
 @ Recherche d'adresse Encours autorisé: 0.00

Informations bancaires
 Banque: Sur rayon Hors rayon
 Paiement: CHQ Echéance: sous 8 jours T.V.A: Sur encaissement

Internet
 e.Mail:
 Internet: <Aucune>

Créer Modifier Effacer Imprimer

NB : ce client respecte toujours scrupuleusement les conditions de paiement négociées avec lui.

ANNEXE 2 - Opérations courantes

23/11/07 : facture EDF n° 3512 pour l'électricité des locaux (bureaux et entrepôt) pour un montant de 345 € HT (TVA à 19,60 %).

10/12/07 : acquisition d'une fourgonnette de livraison : 35 000 € HT, TVA à 19,60 %. Un acompte de 12 000 € avait été payé lors de la commande le 12 octobre. Règlement par chèque n° 85008.

15/12/07 : avis de débit (n°1245) de la banque correspondant au prélèvement EDF.

18/12/07 : acquisition d'un nouveau serveur pour un montant de 8 000 € HT. Les frais de livraison et d'installation sont de 123 € HT. La facture correspondante (n° 3452) sera payée dans 8 jours sous escompte de 1% (TVA à 19,60%).

ANNEXE 3 - Edition du brouillard relatif à l'opération du 3 décembre 2007

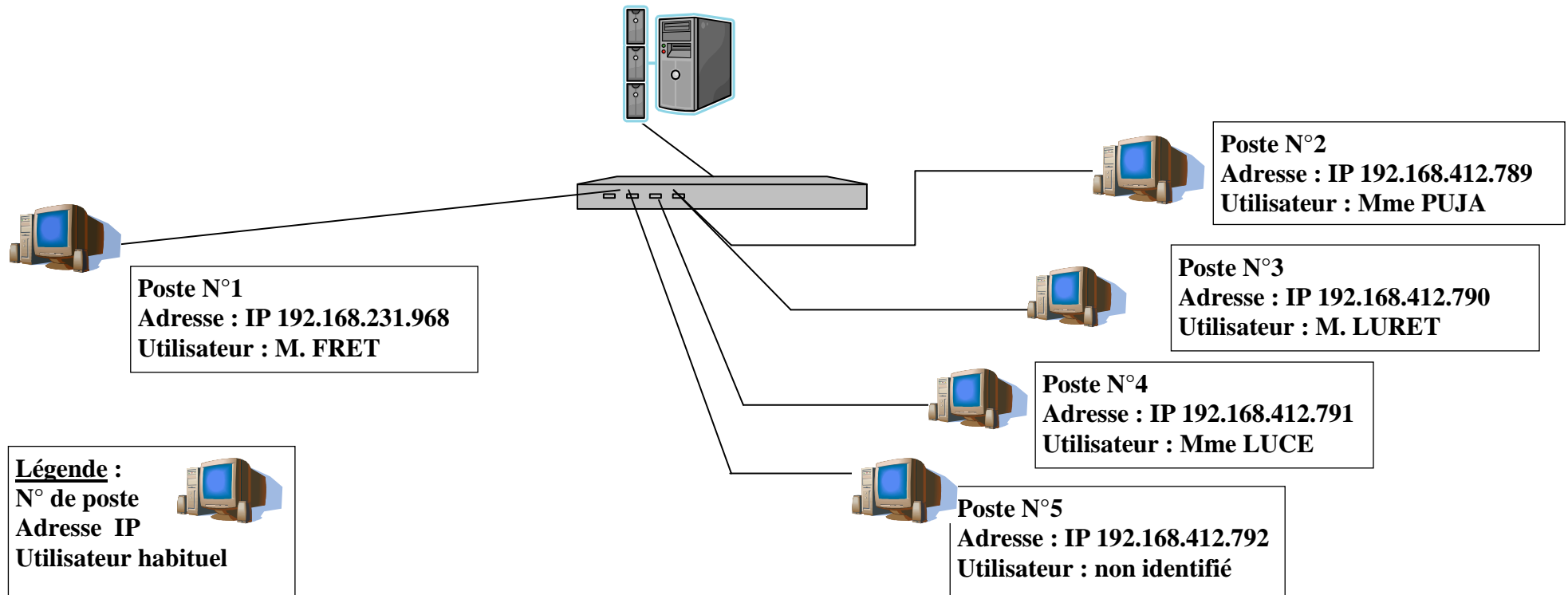
du : 03/12/2007 au : 03/12/2007

OPERATIONS DIVERSES

En Euros

JL	Date échéance	No de compte	Intitulé du compte	Libellé de l'écriture	Code Bud.	Débit	Crédit
Mvt. 2 Date d'écriture : 03/12/2007 Pièce N° AVIS DEBIT 15							
OD		503000	ACTIONS	VMP COMM EQUITABLE		900.00	0.00
OD		637000	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERS. AS	VMP COMM EQUITABLE		12.00	0.00
OD		445664	TVA DEDUCTIBLE 19.6%	VMP COMM EQUITABLE		2.35	0.00
OD		512000	BANQUE	VMP COMM EQUITABLE		0.00	914.35
TOTAL MVT. 2						914.35	914.35
TOTAL DU MOIS DE Décembre						914.35	914.35
TOTAL OPERATIONS DIVERSES						914.35	914.35

ANNEXE 4 - Organisation d'une partie du réseau de l'entreprise



M. FRET est administrateur réseau .

Liste des salariés intervenant dans le service comptabilité :

- Mme LUCE est secrétaire au sein du service,
- Mme PUJA tient la comptabilité et elle doit avoir un accès restreint à la paye,
- M. LURET est chargé de la paye,
- M. VERDRAP vient d'être embauché et sera chargé de la saisie des écritures comptables ; toutefois, il ne pourra pas modifier ou supprimer une écriture sans l'intervention de Mme PUJA.

ANNEXE 5 – Informations sur les coûts salariaux

Le salaire de M. VERDRAP, aide comptable, est de 1600,00 € brut.

Taux	Cotisations salariales	Cotisations patronales
URSSAF	9,5%	18,4%
ASSEDIC	2,25%	3,10 %
Retraite	3,65%	7,5%

Extrait du livre de paie – Service comptabilité (mois de novembre)

Salaires bruts	URSSAF	ASSEDIC	Retraite	Net à payer
10 564.50	1 003.63	237.70	385.60	8 937.57

Extrait du livre des charges patronales – Service comptabilité (mois de novembre)

URSSAF	ASSEDIC	Retraite
1 943.87	327.50	792.34

ANNEXE 6 - Informations relatives aux travaux d'inventaire

- Les clients suivants rencontrent des difficultés de trésorerie :

Nom des clients	Montant de la créance TTC au 31/12/2007	Dépréciation au 31/12/2006	Situation
TRAVERD (1)	1 100,32 €		La perte est évaluée à 20% de la créance
BOULEZ	1 124,24 €	650,00 €	Client devenu irrécouvrable
FREMONT	813,28 €	370,00 €	L'entreprise pense récupérer 40% de sa créance

(1) Il s'agit d'un client devenu douteux dans l'exercice

- L'entreprise a reçu une lettre M. GACOU, avocat dans l'affaire opposant l'entreprise avec le salarié DUBOIS (affaire survenue au cours de l'exercice 2007) :

M. GACOU

Avocat en droit social

Expert près la Cour d'Appel

Le 07 décembre 2007

A l'attention de Mme Pascale EVRARD
Service comptabilité

Madame,

Je vous informe, suite à l'assignation de votre société au conseil des Prud'hommes, que la procédure suit son cours. Cependant, compte tenu des nouvelles pièces versées au dossier par le salarié M. DUBOIS concernant son licenciement, il se pourrait que la société soit condamnée à verser 5 000 € au titre de frais de procédure et de dommages et intérêts.

Veuillez croire en ma sincère considération.

M.GACOU

ANNEXE 7 - Bon de commande envoyé par un nouveau client

BIOETHIK

Zone industrielle de l'Epée
15000 Aurillac

coordonnées client :

Murielle VALERY
14 rue du grain d'or
76000 Rouen

tél : 02 35 67 98 90

courriel : murielle.valery@wanadoo.fr

- particulier
 revendeur
 autre

date :

15/10/2007

BON DE COMMANDE

réf	désignation	taille	Qté	Montant
CHEF009	Chemisier femme coton bio crème	42	1	42,50
			total	42,50

ANNEXE 8 - Extraits de la base de données

Extrait de la table CLIENT :

codeclient	nomclient	prénomclient	rueclient	CPclient	Villeclient	mailclient	télclient	codecat	numcom
4110250	COPPE	Alizée	12 rue Fontgiève	76000	Rouen	alizee.coppe@wanadoo.fr	0235344567	P	01
4110251	DEGOUL	Marie	23 rue des Chassagnes	15000	Aurillac	marie.degoul@wanadoo.fr	0471234986	P	02
4110252	BIOCHEMIN		56 Bd des Belges	84000	Avignon		0490287459	R	03
4110253	MAIRE	Pierre	2 Av de la République	84400	Apt			P	03
4110254	COOPBIO		15 allée des platanes	63200	Riom		0473127609	R	02
4110255	SOLEDO		76 rue Jacques Tery	13002	Marseille		0491678765	R	03
4110256	BIOSHOP		34 rue de Lorraine	87000	Limoges		0555345678	R	02
4110257	Association "Mieux vivre"		13 rue Jeanset	75003	Paris	mieuxvivre.asso@wanadoo.fr	0123458732	A	02
4110258	Le Chat Hurlant		7 place de l'ourail	76200	Dieppe		0232456543	R	01

...

Table COMMERCIAL :

numcom	nomcommercial	prénomcommercial
01	THIBAM	Jacques
02	ROCHEZ	Marie
03	LEROUGE	Noël

Table CATEGORIE :

codecat	nomcatégorie
A	autres (comités d'entreprise, salons, associations)
P	particuliers
R	revendeurs

ANNEXE 9 - Résultat de la requête

Revendeurs au 31/10/07				
<i>nomclient</i>	<i>rueclient</i>	<i>CPclient</i>	<i>Villeclient</i>	<i>télclient</i>
AU CHARME d'ANTAN	73 rue G. Hébert	14000	Caen	0231235123
BIOMAN	8 rue E. Blondel	76440	Forges les eaux	0232672305
BIONEUBOURG	5- rue Paul Doumer	27110	Le Neubourg	0232124589
Le chat hurlant	7 place de l'ourail	76200	Dieppe	0232456543
NATURE TOUJOURS	13 rue de la Sente aux	61000	Alençon	0233567854
NORMANDIE BIO	4 Av Fauquet	76360	Barentin	0232459807
PLANETE BIO	10 rue A. Broucq	76600	Le Havre	0235459812

ANNEXE 10 - Courriel envoyé aux clients d'Orléans et extrait du site de la CNIL

Objet : **ouvrez vite, un cadeau vous attend !**

Date : 25 novembre 2007

De : contact@bioethik.com

A: marie.lavoisier@wanadoo.fr

BIOETHIK

Commerce équitable

INVITATION

Le prochain salon BIO-ORIGINE aura lieu à la Halle aux Grains à Orléans, du 18 au 24 décembre 2007.

Pour fêter Noël, un **cadeau surprise** vous attend sur notre stand, sur présentation de ce courriel.

Ce sera l'occasion pour vous de retrouver nos collections hiver de vêtements en fibres naturelles.

Pour vos cadeaux de Noël, nous présenterons une importante collection d'objets divers d'artisanat local d'Asie et d'Afrique, immédiatement disponibles.

Vous pouvez également les retrouver dès à présent sur notre site.

[En savoir plus](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'e-mails de notre part, [cliquez ici](#).

Extrait d'une page du site de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) et relative à la prospection par courrier électronique :

<p>3/ Dans tous les cas : chaque message électronique doit obligatoirement:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ préciser l'identité de l'annonceur, ▶ proposer un moyen simple de s'opposer à la réception de nouvelles sollicitations (par exemple lien pour se désinscrire à la fin du message). <p>La CNIL recommande que le consentement préalable ou le droit d'opposition soit recueilli par le biais d'une case à cocher. L'utilisation d'une case pré-cochée est à proscrire car contraire à la loi.</p>	
<p>LÉGISLATION APPLICABLE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ <u>Article L.34-5</u> du Code des postes et des communications électroniques ▶ <u>Article L.121-20-5</u> du Code de la consommation. 	<p>SANCTIONS</p> <p>- Amende de 750 € par message expédié</p>

ANNEXE 11: Bilan de l'entreprise BIOETHIK au 31/12/2007

ACTIF				PASSIF	
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net		Net
IMMOBILISATIONS				CAPITAUX PROPRES	
Incorporelles	2 740	2 000	740	Capital	30 000
Corporelles	49 340	3 900	45 440	Réserve légale	2 400
Financières	1 950	-	1 950	Autres réserves	10 280
				Report à nouveau débiteur	-1 000
TOTAL I	54 030	5 900	48 130	Résultat	5 600
ACTIF CIRCULANT				TOTAL I	47 280
Stocks				Provisions pour risques	5 000
Stocks de marchandises	131 000	1 000	130 000	TOTAL II	5 000
Créances d'exploitation				DETTES	
Clients et comptes rattachés	29 500	2 600	26 900	Emprunt auprès des établissements de crédit (1)	127 120
Autres				Dettes Fournisseurs	38 130
VMP	1 500		1 500	Dettes fiscales et sociales	3 000
Disponibilités	14 000		14 000	TOTAL III	168 250
TOTAL II	176 000	3 600	172 400		
TOTAL GENERAL	230 030	9 500	220 530	TOTAL GENERAL	220 530

(1) dont concours bancaires courants
et soldes créditeurs de banque :

32 625

ANNEXE A - Facture (à rendre avec la copie)

BIOETHIK					
Zone industrielle de l'Epée 15000 Aurillac			doit		
Facture n°8561			Aurillac, le 12 octobre 2007		
réf	désignation	taille	Qté	PU HT	Montant
PAH004	Baggy homme rayé	38	4	34,50	138,00
PAH004	Baggy homme rayé	40	4	34,50	138,00
PAF321	Baggy femme uni prune	38	10	39,00	390,00
PAF324	Baggy femme kaki/violet	38	2	41,00	82,00
Montant TTC					
Conditions générales de vente :					
<ul style="list-style-type: none"> • remise de 5% pour toute commande supérieure à 500 € ; • règlement à 30 jours fin de mois de facturation ; • escompte de 2% pour tout paiement sous 8 jours ; • TVA à 19,60 %. 					

ANNEXE B - Droits d'accès (à rendre avec la copie)

	Mme PUJA	M. LURET	Mme LUCE	M. VERDRAP
Comptabilité	C/I/M/S	I	I	
Paye	I	C/I/M/S	aucun	

C : Création (droit d'écriture, de créer des nouveaux enregistrements)

I : Interrogation (droit de consultation des données)

M : Modification (droit de modifier ou de mettre à jour des données)

S : Suppression (droit de supprimer des enregistrements)

Aucun : Aucun droit

ANNEXE C – Incidences sur les documents de synthèse et la trésorerie (à rendre avec la copie)

	N° de compte	BILAN		COMPTE DE RESULTAT		TRESORERIE
		Actif	Passif	Charges	Produits	
Enregistrement d'une dépréciation d'un compte client						
Opération sur le litige avec le salarié DUBOIS						

Légende : ↑ : Le poste augmente ↓ : Le poste diminue ⇔ : aucune incidence

ANNEXE D – Répartition du bénéfice (à rendre avec la copie)

A	B	
1	informations issues du bilan 2006 :	
2	montant du capital	30 000
3	montant de la réserve légale	2400
4	montant de la réserve légale maximale	
5		
6	Répartition du résultat 2007 :	
7		Montant
8	Bénéfice de l'exercice	
9	Report à nouveau débiteur	
10	Bénéfice à répartir	
11	Réserve légale	
12	Report à nouveau créditeur	
13	Bénéfice distribuable	
14	Réserves facultatives	
15	Dividendes distribués	
16	Report à nouveau	

Détail des calculs	

ANNEXE E – Bilan fonctionnel au 31/12/2007 (à rendre avec la copie)

ACTIF	Montant	PASSIF	Montant
<u>Emplois stables</u>		<u>Ressources stables</u>	
<u>Emplois non stables</u>		<u>Ressources non stables</u>	
<u>Trésorerie emploi</u>		<u>Trésorerie ressource</u>	
TOTAL GENERAL		TOTAL GENERAL	